

CONSORT NT

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS

Exercice clos le : 31/12/2018

APE :

SIRET : 389 488 016

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

États financiers	4
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
Variations des capitaux propres	7
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Principes, règles et méthodes de consolidation	9
1. Conventions comptables générales	9
2. Date de clôture de l'exercice	9
3. Utilisation d'estimations	9
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées	9
6. Information sectorielle	10
7. Variation du périmètre de consolidation	10
8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	10
9. Règles et méthodes comptables	11
Notes annexes sur les postes du bilan	17
10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)	17
11. Immobilisations corporelles et incorporelles	17
12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	18
13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	19
14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités	19
15. Variation des capitaux propres consolidés	19
16. Provisions	20
17. Engagements de retraite et avantages similaires	20
18. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	21
19. Notes annexes sur les impôts différés	21
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	22
20. Chiffre d'affaires	22
21. Autres produits d'exploitation	22
22. Achats consommés	22
23. Charges externes	23
24. Impôts et taxes	23
25. Charges de personnel	23

26.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	24
27.	Produits financiers.....	24
28.	Charges financières.....	24
29.	Produits exceptionnels.....	25
30.	Charges exceptionnelles.....	25
31.	Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	26
	Autres Informations.....	27
32.	Rémunérations des commissaires aux comptes.....	27
33.	Rémunération des dirigeants.....	27
34.	Transactions entre parties liées.....	27
	Evénements significatifs postérieurs à clôture.....	28

États financiers

Bilan consolidé

Données en K euro	Notes		
Ecart d'acquisition	10		
Immobilisations incorporelles	11	162	402
Immobilisations corporelles	11	2 176	2 203
Immobilisations financières	12	506	486
Actif immobilisé		2 844	3 072
Clients et comptes rattachés	13	38 072	36 132
Impôts différés - actif	19	227	101
Autres créances et comptes de régularisation	13	18 082	12 490
Disponibilités	14	9 885	10 277
Actif circulant		66 176	58 999
Total Actif			69 048
Capital		1 761	1 761
Primes liées au capital		585	585
Réserves		17 784	14 551
Résultat net (Part du groupe)		8 073	7 179
Capitaux propres (part du groupe)		28 184	24 056
Intérêts minoritaires		164	144
Provisions et impôts différés	16	642	474
Provisions		642	474
Fournisseurs et comptes rattachés	18	8 289	6 590
Autres dettes et comptes de régularisation	18	31 740	30 807
Dettes		40 029	37 397
Total Passif			69 048

Compte de résultat consolidé

Données en K euro	Notes		
Chiffre d'affaires	20	149 470	132 859
Autres produits d'exploitation	21	2 165	2 954
Produits d'exploitation		151 635	135 814
Achats consommés	22	(10 744)	(9 205)
Charges externes	23	(15 442)	(13 953)
Impôts et taxes	24	(4 713)	(4 195)
Charges de personnel	25	(108 498)	(98 047)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26	(1394)	(1338)
Charges d'exploitation		(140 790)	(126 738)
Résultat d'exploitation			
Produits financiers	27	17	22
Charges financières	28	(20)	(7)
Résultat financier		(4)	15
Résultat courant des entreprises intégrées			
Produits exceptionnels	29	67	27
Charges exceptionnelles	30	(540)	(263)
Résultat exceptionnel		(473)	(236)
Impôts sur les résultats	31	(2 274)	(1 641)
Résultat net des entreprises intégrées			
Résultat net de l'ensemble consolidé			
Intérêts minoritaires		20	34
Résultat net (Part du groupe)			

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Données en K euro		
Résultat net total des entités consolidées		9 539
Dotations / Reprises aux amortissements, prov et dépréciations	1045	762
Variation de l'impôt différé	(75)	69
Elimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	6	496
Marge brute d'autofinancement	9 039	8 539
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(4 956)	(6 937)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)		4 083
Acquisitions d'immobilisations	(749)	(357)
Cessions d'immobilisations	2	63
Opérations internes Haut de Bilan		(18)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(763)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962)	(3 962)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)		(9 947)
Variation de charge sur la trésorerie (IV)	6	(5)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(6 626)
Trésorerie : ouverture	10 277	13 444
Trésorerie : cor. à nou / reclass / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	3 651	6 818

Variations des capitaux propres

Données en K euro				
2016-12	1 779	2 418	1 239	23
Affectation du résultat N-1		9 579	(9 579)	
Distribution/ brut versé		(6)		(3 962)
Résultat			7 179	7 179 34
2017-12	1 779	4 018	1 239	(3)
Affectation du résultat N-1		7 179	(7 179)	
Distribution/ brut versé		(3 963)		(3 962)
Résultat			8 073	8 073 20
Ecart de conv. - Effet de change			17	17
2018-12	1 764	4 018	1 239	48

Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas de fait caractéristique sur l'exercice.

Principes, règles et méthodes de consolidation

1. Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

7. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2018 :

Sociétés			
CONSORT NT, ESN 389 488 016, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris (société mère)			
CONSORT FRANCE, ESN 418 827 655, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	100,00	100,00
CONSORT R&D, ESN 430 195 271, 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris	IG	90,00	90,00
CONSORT MAROC, 5 rue Fidouzi, Casablanca, Maroc	IG	100,00	100,00
CONSORT ITALIA, Via Brigata Lupi, 6, Bergamo, Italie	IG	100,00	100,00

Il n'y a pas eu d'autres variations de périmètre sur l'exercice 2018.

La société Consort Italia est en sommeil.

8. Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel. L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

9. Règles et méthodes comptables

9.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel	3 ans
Construction décomposées	11 à 45 ans
Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
Matériel de transport.....	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

9.2. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (cf note 10), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

9.3. Immobilisations financières

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

9.4. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

9.5. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

9.6. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme.

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

9.7. Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

9.8. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

9.9. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

9.10. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

9.11. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECCTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 157 milliers d'euros €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés.

Cet engagement est estimé à 1 410 milliers d'euros € au 31 Décembre 2018 et repose sur les hypothèses suivantes :

- o Taux d'actualisation = 1.60 %
- o Age de départ à la retraite = 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- o Convention collective = Syntec
- o Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- o Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- o Taux de charges sociales : 45 %

9.12. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité significative.

9.13. Crédit d'impôts recherche

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation ». D'un montant de 1 169 788 € dans les comptes de 2018, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2018.

9.14. Informations relatives au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2018 à 6% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 Février 2013, le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le groupe a comptabilisé un CICE de 2 575 533 € en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un certain nombre de dépenses permettant au groupe d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

9.15. Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC no 99-02.

9.16. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes annexes sur les postes du bilan

10. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Données en K euro			
Ecart d'acquisition	905	905	
Amortissements des écarts d'acquisition	(905)	(905)	
Valeur nette			

11. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro					
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 230	1 305	78		
Immobilisations incorporelles					
Constructions	1 483	1 483			
Autres immobilisations corporelles	4 912	5 441	578	(53)	5
Immobilisations corporelles en cours		53	53		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles et incorporelles					

Dont immobilisations en crédit-bail

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro					
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(827)	(1 143)	(316)		
Immobilisations incorporelles					
Amortissements des constructions	(804)	(830)	(35)		
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 387)	(3 063)	(617)	44	(3)
Immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles et incorporelles					

Dont immobilisations en crédit-bail

Amortissements des immobilisations incorporelles

Amortissements des immobilisations corporelles

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Données en K euro			
Ouverture	1 230	(827)	402
Augmentation (Inv,Emp)	75		75
Dotation		(315)	(315)
Clôture	1 305	(1 143)	162

La synthèse des immobilisations corporelles est la suivante :

Ouverture	6 395	(4 191)	2 203
Augmentation (Inv,Emp)	630		630
Dotation		(652)	(652)
Diminution (Cess, Remb.)	(53)	44	(8)
Effet de change et réévaluation	5	(3)	2
Clôture	6 977	(4 801)	2 176

12. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Données en K euro				
Prêts	2	13	11	
Dépôts et cautions versés	465	492	32	(4)
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Actifs financiers				

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Données en K euro			
Ouverture			
Augmentation (Inv,Emp)		43	43
Diminution (Cess, Remb.)		(4)	(4)
Clôture			

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Données en K euro			
Prêts	13	13	
Dépôts et cautions versés	492		492
Créances - Actif immobilisé			

13. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Données en K euro					
Avances et acomptes versés sur commandes	332		332		
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	36 962	(322)	36 640	36 523	(392) 36 132
Clients et comptes rattachés					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	978		978	715	715
Créances fiscales hors IS- part < 1 an	1 282		1 282	1 080	1 080
Impôts différés - actif	227		227	101	101
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	11		11	19	19
Comptes courants - part < 1 an	16 242		16 242	9 800	9 800
Autres créances - part < 1 an	67	(28)	61	105	(28) 70
Charges constatées d'avance - part < 1 an	518		518	798	798
Autres créances et comptes de régularisation					
Total					

Commentaires :

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux.

14. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Données en K euro		
Disponibilités	10 277	9 885
Trésorerie active	10 277	9 885
Trésorerie à court terme		
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette		

15. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro				
2016.12				
Affectation du résultat N-1	9 578	(9 579)		
Distribution/ brut versé	(6)		(3 862)	
Résultat		7 179	7 178	34
2017.12				
Affectation du résultat N-1	7 179	(7 179)		
Distribution/ brut versé	(3 993)		(3 862)	
Var. de capital en numéraire et souscap			(1)	
Résultat		8 073	8 073	20
Ecart de conv. - Effet de change		17	17	
2018.12				

Commentaires :

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % ont été mises à la disposition du public sur Euronext Access.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

16. Provisions

Données en K euro				
Provisions pour litiges - part < 1 an	291	434	334	(191)
Autres provisions pour charges - part < 1 an	183	158		(28)
Impôts différés - passif		51		
Provisions et impôts différés				50

17. Engagements de retraite et avantages similaires

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 1 410 K€ au 31 décembre 2018.

18. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Données en K euro		
Dettes fournisseurs - part < 1 an	5 487	7 308
Avances, acomptes reçus sur commandes	1 094	981
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sociales - part < 1 an	16 235	16 862
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	11 523	11 199
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an		7
Comptes courants groupe - part < 1 an	1 121	1 289
Dettes s/ acquis, d'actifs - part < 1 an	91	246
Autres dettes - part < 1 an	353	354
Produits constatés d'avance - part < 1 an	1 483	1 702
Autres dettes et comptes de régularisation		
Total		

Commentaires :

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales ont une échéance inférieure à 12 mois.

19. Notes annexes sur les impôts différés

Données en kilo euro				
Impôts différés - actif	101	227	104	21
Impôts différés - passif		51	29	21
Valeur nette d'impôt différé				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	138	243	104	
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(38)	(67)		
Valeur nette par catégorie				

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

20. Chiffre d'affaires

Données en K euro	2018	2017
Ventes de marchandises	32	91
Production vendue de services	148 040	128 259
Produits des activités annexes	790	4 509
Chiffre d'affaires		

Commentaires :

Le Chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France.

21. Autres produits d'exploitation

Données en K euro	2018	2017
Production stockée		(77)
Production immobilisée	49	441
Subventions d'exploitation	949	1 188
Reprise sur provisions d'exploitation	191	201
Rep./Dépr. sur acti circulant	392	539
Transferts de charges d'exploitation	500	580
Autres produits	83	81
Autres produits d'exploitation		

Commentaires :

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 917 495 €.

22. Achats consommés

Données en K euro	2018	2017
Achats de marchandises	(1)	
Achats d'études et prestations de services	(9 797)	(8 106)
Autres achats	(368)	(644)
Achats non stockés de matières et fournitures	(554)	(452)
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(8)	
Achats consommés		

23. Charges externes

Données en K euro		
Sous-traitance	(5 497)	(4 840)
Locations immobilières et charges locatives	(2 230)	(2 250)
Locations mobilières et charges locatives	(310)	(299)
Entretien et réparations	(738)	(804)
Primes d'assurances	(122)	(237)
Autres services extérieurs	(11)	(5)
Personnel détaché et intérimaire	(1 804)	(1 158)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 324)	(1 091)
Publicité, publications, relations publiques	(332)	(314)
Transport	(47)	(34)
Déplacements, missions et réceptions	(2 004)	(1 891)
Frais postaux et frais de télécommunications	(120)	(82)
Frais bancaires	(83)	(80)
Autres charges externes	(301)	(434)
Autres charges	(718)	(438)
Charges externes		

24. Impôts et taxes

Données en K euro		
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 048)	(1 448)
Autres impôts et taxes	(2 786)	(2 749)
Impôts et taxes		

25. Charges de personnel

Données en K euro		
Rémunérations du personnel	(70 335)	(70 100)
Charges de sécurité soc. et de prévoy	(32 802)	(28 957)
Autres charges de personnel	438	1 009
Charges de personnel		

Libellé		
Effectif salarié moyen		
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)		

(1) Dont 132 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2018 contre 115 au 31 décembre 2017.

26. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Donnée en kilo euro		
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(333)	(320)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(634)	(573)
Dot. aux provisions d'exploitation	(104)	(90)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(322)	(354)
Dotations d'exploitation		

27. Produits financiers

Données en K euro		
Gains de change sur opérations financières		19
Autres produits financiers	17	3
Produits financiers		

28. Charges financières

Données en K euro		
Pertes de change sur opérations financières	(21)	(7)
Charges financières		

29. Produits exceptionnels

Données en K euro		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38	
Produits de cession d'immo. incorp	1	
Produits de cession d'immo. corp	1	7
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	26	20
Produits exceptionnels		

30. Charges exceptionnelles

Données en K euro		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(30)	(26)
VNC des immo. incorp. cédées		(2)
VNC des immo. corp. cédées	(8)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(230)	
Charges exceptionnelles		

31. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Données en K euro		
Impôt sur les bénéfices		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(917)	(1 184)
Impôts différés	(2 350)	(1 559)
Impôts sur les résultats	75	(69)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Données en K euro	
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28.00%
Impôt théorique	
Effets des différences de base	(257)
Effets des différences de taux	137
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	(1238)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(1 358)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(1 197)

Autres Informations

32. Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 86 K€ et se décompose comme suit :

- Honoraires afférents à la certification des comptes : 86 K€
- Honoraires afférents aux autres services : Néant

33. Rémunération des dirigeants

La rémunération totale des organes de Direction (convention de mandat de direction avec la S.A.S Consort NT Holding) s'est élevée, en 2018 à 2 925 000 €.

34. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Evénements significatifs postérieurs à clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.
